

**Sujet :** [INTERNET] projet Fontenay en Parisis

**De :** farrugia.ma@free.fr

**Date :** 10/01/2021 18:09

**Pour :** pref-icpe@val-doise.gouv.fr

Mr Gachet Christophe et Madame Farrugia Martine  
2B chemin de la vallée  
95190 Fontenay en Parisis

Bonjour Monsieur Le Préfet

Il est déplorable de voir la mise en place d'un tel projet d'enfouissement de déchets dit inerte venant du grand Paris et autres chantiers(béton issu de produits chimiques et de sol saturé en hydrocarbure de toute sorte), cela n'est pas compatible avec nos idées d'écologie et de santé publique.

De plus, les centaines de camions circulant par jour pendant 3 ans, les engins devant décharger et étaler les déchets produiront une pollution sonore et rejeteront un niveau important de CO2, tout cela à quelques mètres du centre de loisirs utilisé par les enfants et près d'habitations. Nous pensons que la proximité de l'aéroport CDG et de la Francilienne produisent déjà suffisamment de rejets, un apport supplémentaire n'est pas acceptable.

Il faut rappeler que la construction d'un centre équestre devant être utilisé pendant les 3 semaines que dureront les jeux olympiques à très peu de chances d'être pérenne en raison de l'état de la profession équestre qui décline depuis déjà une décennie.

Cependant, le plus important à nos yeux est que le maire et le conseil municipal ont pu donner un avis favorable à la modification N°2 du PLU ceci malgré l'avis défavorable émis par le commissaire enquêteur. Pourquoi l'avis émis des premiers intéressés c'est-à-dire les habitants de Fontenay n'est-il pas pris en compte ?

À l'heure, où nous parlons de convention citoyenne, d'enjeux climatique et de santé publique, nous vous demandons humblement de refuser ce projet bien trop près de notre charmant village et qui n'a peut être que seule ambition que l'enrichissement personnel de certaines personnes.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées